

PROCÈS-VERBAL de la vingtième (20^e) **assemblée générale annuelle** des membres de Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB), tenue **le mercredi 28 mars 2018**, à 17 h, à la salle Selina-Jane du Centre de loisirs Atkinson situé au 44, 7^e Rue, à Scott.

Membres ayant droit de vote

Baillargeon	Daniel	Groupe Baillargeon
Bonneville	André	Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l.
Breton	Line	Breton Tradition 1944
Chrétien	Marcel	Technologies Sur Mesure M.C.
Dallaire	Claude	Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
Dumais	Olivier	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Duval	Michel	Municipalité de Sainte-Hénédine
Fecteau	Simon	Investissement-Québec
Ferland	Richard	Ferme de la Cavée S.E.N.C., La Coop fédérée
Gagnon	André	Municipalité de Saint-Bernard
Grenier	Nelson	Domaine du Diesel
Jacques	Marie	Maison J.-A. Vachon
Labbé	Jean-Marc	Tourisme Sainte-Marie
Labonté	Renaud	Bureautique Reno
Laflamme	Martin	Chemin de fer Sartigan
Leblanc	Pierre	Cégep Beauce-Appalaches
Lehoux	Richard	R. Lehoux et G. Lessard SENC
Marcoux	Clément	Municipalité de Scott
Plante	Roger	Roger Plante Inc.
Poulin	Catherine	Vachon Breton, S.A.
Soucy	Jacques	Municipalité de Frampton
Turgeon	Josée	Desjardins Entreprises Chaudière-Nord
Vachon	Gaétan	Ville Sainte-Marie
Vachon	Stephan	Musée Ferroviaire de Beauce
Vachon	Steeve	Raymond Chabot Grant Thornton
Veilleux	Martin	Centre universitaire des Appalaches

Observateurs

Bisson	Marlène	DENB
Bisson	Stéphanie	Vachon Breton, S.A.
Brown	Stéphane	Bureau du Député de Beauce-Nord
Caron	Mario	MRC de La Nouvelle-Beauce
Chabot	Lison	Cégep Beauce-Appalaches
Chainé	Daniel	CLD Robert-Cliche
Chérétaki	Valérie	DENB
Deblois	Réjean	Municipalité de Sainte-Hénédine
Drouin	Claude	DENB
Faucher	Claudia	Desjardins Entreprises Chaudière-Nord
Gagnon	Claude	Ville de Sainte-Marie
Gravel	Chantal	RCGT
Leclerc	Jérôme	DENB
L'Heureux	Benoit	Centres locaux d'emploi de la Beauce et des Etchemins
Mailloux	Philippe	Chaudière-Appalaches Économique
Maranda	Clermont	Municipalité de Sainte-Hénédine
Marcoux	Frédéric	Ferme Philippe Marcoux
Nadeau	Estelle	DENB
Simoneau	Rosaire	Ville de Sainte-Marie
Talbot	Caroline	DENB
Tremblay	Monique	Municipalité de Scott
Tremblay	Normand	Municipalité de Scott

1. Ouverture de l'assemblée

M. André Bonneville, président, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée après avoir constaté le quorum. Il est 17 h 15.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

AG-181-18

Sur proposition de Mme Josée Turgeon, appuyée par Mme Line Breton, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. André Bonneville, président de l'assemblée et Mme Marlène Bisson, secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée.

AG-182-18

Sur proposition de M. Jean-Marc Labbé, appuyée par M. Michel Duval, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2017 a été transmis aux membres quelques semaines avant la présente assemblée.

AG-183-18

Sur proposition de M. Daniel Baillargeon, appuyée par M. Michel Duval, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 mars 2017 tel que déposé.

5. Rapport annuel des activités 2017

M. André Bonneville présente le rapport annuel des activités 2017 remis aux personnes présentes et débute par la lecture du mot du président et de l'équipe de direction.

Mme Marlène Bisson poursuit en présentant les résultats de l'année 2017 et rappelle les services offerts par l'organisme.

M. Claude Drouin présente les projets structurants 2017 et les résultats des activités économiques 2017.

6. Grands dossiers 2018

M. Claude Drouin énumère certains dossiers en cours, comme le Centre de transbordement, le projet d'agrandissement du Cégep Beauce-Appalaches à Sainte-Marie, la construction d'un nouveau bâtiment par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin à Sainte-Marie pour la formation professionnelle, pour lesquels Développement économique Nouvelle-Beauce offre un très grand soutien.

Pour sa part, Mme Marlène Bisson informe l'assemblée des actions à réaliser en 2018 par l'équipe de DENB, dont la visite d'entreprises de la région, la poursuite des démarches politiques pour l'embauche d'un commissaire à l'éveil et la sensibilisation en lien avec l'innovation et la productivité des entreprises, l'implication de DENB dans le projet régional des Pôles régionaux piloté par Chaudière-Appalaches Économique, l'attraction et la rétention de nouveaux travailleurs en Nouvelle-Beauce par diverses actions, etc.

7. Rapport de mission d'examen, présentation et adoption des états financiers 2017

Le président invite Mme Chantal Gravel, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, à présenter le rapport de mission d'examen et les états financiers de DENB pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

AG-184-18

Sur proposition de M. Daniel Baillargeon, appuyée par Mme Line Breton, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter la mission d'examen et les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, tels que présentés par Mme Chantal Gravel, directrice principale - Certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

8. Nomination de la firme comptable pour 2018

Le président informe l'assemblée que les membres du conseil d'administration recommandent de reconduire la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer le rapport de mission d'examen de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2018.

AG-185-18

Sur proposition de M. Nelson Grenier, appuyée par M. Gaétan Vachon, il est résolu à l'unanimité :

De nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer la mission d'examen et produire les états financiers de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2018.

9. Ratification des actes et décision des membres du conseil d'administration

AG-186-18

Sur proposition de M. Michel Duval, appuyée par M. André Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

De ratifier les actes et décisions des membres du conseil d'administration pour 2017.

10. Modification au règlement n° 8 « Règlement de régie interne »

Mme Marlène Bisson informe l'assemblée que les membres du conseil d'administration recommandent aux membres d'accepter la modification suivante au règlement no 8 « Règlement de régie interne ». Mme Bisson en fait la lecture.

AG-187-18

Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. Nelson Grenier, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter les modifications au règlement n° 8 « Règlement de régie interne », soit :

7.12 Mandat

*Les administrateurs avec droit de vote demeurent en fonction pour une durée de deux ans ou jusqu'à l'élection ou la nomination de leurs successeurs. **Ils ne peuvent cumuler plus de trois mandats consécutifs, à l'exception cependant que l'administrateur occupant la fonction de président depuis une année puisse être réélu administrateur afin de lui permettre d'occuper le poste de président pour une durée additionnelle d'une année afin d'assurer la continuité dans l'administration de la Corporation. Si cet administrateur occupant la fonction de président comme ci-dessus décrit n'est pas réélu président pour une seconde année, alors et dans ce cas, ce dernier cessera d'être en fonction à la clôture de l'assemblée du conseil d'administration et la vacance sera alors comblée conformément aux dispositions du présent règlement.***

~~Nonobstant ce qui précède, pour la première année suivant l'adoption du présent règlement, le mandat des administrateurs occupant les sièges avec numéro impair devient échu à l'expiration d'une période d'un an.~~

Les administrateurs provenant du milieu municipal ainsi que les administrateurs nommés d'office sans droit de vote ne sont pas assujettis à l'application du présent article.

11. Les officiers

11.1 Nomination

Le conseil d'administration doit, à sa première réunion, lors ou suivant l'assemblée générale annuelle des membres, procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

Les administrateurs ayant droit de vote élisent ~~annuellement~~ parmi eux, par scrutin secret ou ouvert, sans mise en candidature, à la majorité des administrateurs présents ayant droit de vote, **un président pour deux ans** et un vice-président, un secrétaire et un trésorier pour un an. Il est procédé à autant de tours de scrutin qu'il est nécessaire, jusqu'à l'obtention d'une majorité des voix des administrateurs présents et ayant droit de vote à l'assemblée.

Si une même personne cumule les fonctions de secrétaire et de trésorier, cette personne peut être désignée sous le nom de secrétaire-trésorier. Malgré ce qui précède, le secrétaire et le trésorier peuvent être nommés parmi des personnes qui ne sont pas membres du conseil d'administration.

11.4. Durée des fonctions

Le président occupe sa fonction à compter du jour de sa nomination pour un terme de deux ans et pour un maximum de deux mandats.

Les **autres** officiers occupent leur fonction à compter du jour de leur nomination pour un terme d'un an ou jusqu'à leur remplacement.

11. Élection et/ou nomination des membres du conseil d'administration

Le président suggère que Mme Marlène Bisson préside les élections et/ou nominations des membres du conseil d'administration.

AG-188-18

Sur proposition de M. Jacques Soucy, appuyée par M. Daniel Baillargeon, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Marlène Bisson, présidente d'élection.

La présidente d'élection identifie les sièges d'administrateurs à combler par élection ou par nomination selon les nouveaux règlements généraux.

Élection :

« Affaires » : sièges n^{os} 2 et 4

Nomination :

« Municipal » : sièges n^{os} 6 et 8

La présidente ouvre les élections.

11.1 Affaires

Siège n^o 2

AG-189-18

Sur proposition de M. Richard Ferland, appuyée par M. Gaétan Vachon, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. Nelson Grenier, administrateur « Affaires » au siège n^o 2.

M. Grenier accepte.

Siège no 4

AG-190-18

Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. Nelson Grenier, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. André Bonneville, administrateur « Affaires » au siège n^o 4.

M. Bonneville accepte.

11.2 Municipal**Siège n° 6**

M. Réal Bisson, maire de Vallée-Jonction, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 19 décembre 2017 pour 2 ans (résolution # 14143-12-2017).

Siège n° 8

M. Olivier Dumais, maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 19 décembre 2017 pour 2 ans (résolution # 14143-12-2017).

M. André Bonneville informe l'assemblée qu'à la réunion du conseil d'administration qui a précédé l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil d'administration ont accepté la démission de M. Richard Ferland au siège Agriculture et forêt.

Puisque le mandat de deux ans n'est pas terminé, le règlement de régie interne permet aux membres du conseil d'administration de combler le poste pour la durée non écoulée du mandat. Donc, M. Frédéric Marcoux de la Ferme Philippe Marcoux inc. de Sainte-Marguerite a été nommé.

De plus, Mme Lina Labbé qui occupe le siège coopté n°10 a informé le président qu'elle ne renouvelait pas son mandat. Le siège sera comblé par les membres du conseil d'administration à sa prochaine réunion.

11.3 Présentation de la composition du conseil d'administration 2018**a) Administrateurs avec droit de vote****Élus :**

Affaires	
Siège n° 1	Daniel Baillargeon (Groupe Baillargeon inc.)
Siège n° 2	Nelson Grenier (Domaine du Diesel inc.)
Siège n° 3	Line Breton (Breton Tradition 1944)
Siège n° 4	André Bonneville (Blanchette Vachon et associés, CA, s.e.n.c.r.l.)

Agriculture et forêt

Siège n° 5	Frédéric Marcoux (Ferme Philippe Marcoux inc.)
------------	--

Nommés :

Municipal	
Siège n° 6	Réal Bisson (Municipalité de Vallée-Jonction)
Siège n° 7	Jacques Soucy (Municipalité de Frampton)
Siège n° 8	Olivier Dumais (Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon)
Siège n° 9	Gaétan Vachon (Ville de Sainte-Marie)

Nommés par les membres du conseil d'administration :

Coopté	
Siège n° 10	Vacant
Siège n° 11	Josée Turgeon (Desjardins Entreprises Chaudière-Nord)

b) Administrateurs sans droit de vote

- Benoît L'Heureux (directeur pour les CLE de la Beauce et des Etchemins)
- Marlène Bisson (directrice des opérations et commissaire industrielle de DENB)

c) Observateur

Mario Caron (directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce)

12. Ajournement de l'assemblée et réunion spéciale des membres du conseil d'administration

Mme Marlène Bisson demande aux membres du conseil d'administration de se retirer pour nommer les officiers ainsi que les membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC).

AG-191-18

Sur proposition de M. Jean-Marc Labbé, appuyée par M. Richard Ferland, il est résolu à l'unanimité :

Que l'assemblée soit ajournée pour permettre aux membres du conseil d'administration de nommer les officiers, les membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC).

13. Réouverture de l'assemblée, présentation des officiers, des membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC)

Mme Marlène Bisson présente les officiers, les membres du comité exécutif (CE) et les membres du comité d'investissement commun (CIC).

13.1. Officiers

- André Bonneville, président
- Line Breton, vice-présidente
- Marlène Bisson, secrétaire-trésorière

13.2. Membres du comité exécutif (CE)

- M. André Bonneville, président, affaires
- Mme Line Breton, vice-présidente, affaires
- M. Nelson Grenier, affaires
- M. Jacques Soucy, municipal
- M. Gaétan Vachon, municipal

Mme Marlène Bisson, directrice des opérations et commissaire industrielle participe aux réunions du CE et agit comme secrétaire.

13.3. Membres du comité d'investissement commun (CIC)

- André Bonneville, président, affaires, représentant de DENB
- Line Breton, vice-présidente, affaires, représentante du milieu socioéconomique
- Nelson Grenier, affaires, représentant du milieu socioéconomique
- Germain Blais, représentant du milieu socioéconomique, ne siégeant pas au C.A.
- Michel Labonté, représentant du milieu socioéconomique, ne siégeant pas au C.A.
- Steeve Poulin, représentant Fonds de solidarité FTQ
- Jacques Soucy, municipal, représentant élu désigné par la MRC de La Nouvelle-Beauce
- Gaétan Vachon, municipal, représentant des investisseurs locaux

Mme Marlène Bisson, directrice des opérations et commissaire industrielle, participe aux réunions du CIC et agit comme secrétaire.

13.4. Remerciements, nominations et départs

Le président remercie M. Richard Ferland, de La Coop fédérée, représentant « Agriculture et forêt », qui a été administrateur depuis mars 2016 et souhaite la bienvenue à M. Frédéric Marcoux de Sainte-Marguerite.

Il remercie également M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore, représentant municipal au CA depuis décembre 2009 et Mme Lina Labbé, d'Usitechnov, représentante « Coopté » depuis août 2013.

Il profite de l'occasion pour informer l'assemblée que lors de la réunion spéciale, les membres du conseil d'administration ont nommé M. David Poulin de Kalia, représentant coopté en remplacement de Mme Lina Labbé.

14. Autres sujets

Le président remercie les personnes présentes pour le soutien au développement économique de la région. Il remercie également les partenaires, les membres et les bénévoles pour leur soutien à Développement économique Nouvelle-Beauce, l'organisme de la région choisi pour développer l'économie de la région.

15. Levée de l'assemblée

AG-192-18 Sur proposition de M. Daniel Baillargeon, appuyée par M. Nelson Grenier, il est résolu à l'unanimité :

Que la présente assemblée soit levée. Il est 18 h 50.

André Bonneville
Président

Marlène Bisson
Secrétaire-trésorière